

quand le professeur occupe le local plus tôt ou y reste plus tard.

Ces rubriques sont facultatives.

- Choisir le local occupé
- Noter le nombre de périodes officielles
- Cocher les élèves présents.

Si l'horaire concerne tous les élèves, il est inutile de cocher chaque élève.

Remarques

1. Le professeur ne peut pas noter un horaire interne sans avoir d'abord renseigné un horaire officiel.
2. Un horaire peut être verrouillé, par le secrétariat ou le professeur. Dans ce cas, seuls les élèves sont encore accessibles

Lesahr^{web} contrôle

- que l'horaire s'inscrit dans les plages d'ouverture de la section. Le professeur souhaitant déborder de ces plages doit en faire la demande et, si elle est acceptée, le secrétariat débloquent les heures demandées.
- que le local est libre, avec message d'alerte non bloquant dans le cas contraire

En bas de page, le professeur peut noter un commentaire et actionner des commandes :

- **[<html> Annuler </html>]** quitte l'édition des horaires sans enregistrer les ajouts, corrections, coches des élèves ...). Attention, les 24 lignes sont concernées !
- **[<html> Valider définitivement </html>]** verrouille les horaires et les rend "non éditables" afin de permettre au professeur de ne plus les modifier (sécurité sur le long terme) mais de toujours pouvoir modifier la liste des élèves dans la période. Ça allège l'affichage, puisque seules les périodes remplies sont affichées, et plus les 24. Le professeur s'adresse au secrétariat pour faire annuler le verrou.
- **[<html> Valider </html>]** enregistre les ajouts, corrections, coches des élèves ...)
- **[<html> Imprimer la grille horaire </html>]** génère un document PDF rassemblant toutes les données

From:

<https://www.lesahr.be/dokuwiki/> - **LesahrDoc**

Permanent link:

https://www.lesahr.be/dokuwiki/doku.php/profs_horaires?rev=1505848896

Last update: **20/06/2021 12:40**

